

Le Jeudi – 8 novembre 2007

> Promotion de la Place

Au tour de Luxembourg for Business

Pendant de Luxembourg for Finance, Luxembourg for Business aura la charge de la promotion du Luxembourg hors place financière.

MARC FASSONE

Vaste mission qui englobe la promotion de l'image du pays à l'étranger, la promotion de l'exportation des biens et des services d'origine luxembourgeoise, la promotion de l'internationalisation des entreprises luxembourgeoises et la promotion du Grand-duché comme plate-forme commerciale internationale.

Conçue sous la forme d'un Groupement d'intérêt économique (GIE), les membres sont les ministères de l'Economie et du Commerce extérieur et celui des Classes moyennes, du Logement et du Tourisme, la Chambre de commerce, la Chambre des métiers, la Société nationale de crédit et d'investissement, l'office du Ducroire et la Fédil.



Luxembourg for Business et Luxembourg for Finance: les deux faces inséparables de la promotion du Luxembourg

Jeannot Krecké, ministre de l'Economie et du Commerce extérieur, a été ferme sur ce point. «Luxembourg for Finance ne doit pas être une couche supplémentaire de bureaucratie.»

Sa vocation est de créer des synergies et de coordonner les initiatives des membres, de formaliser leur coopération et de leur donner des moyens supplémentaires.

Il réunit mais ne se substitue pas. Il se veut un outil de gestion de projet laissant la liberté à ses membres de poursuivre leurs propres projets.

Le GIE aura pour mission «d'encourager, encadrer et supporter les entreprises luxembourgeoises dans leurs efforts d'internationalisation, de coordonner les efforts des différents acteurs actifs dans le positionnement du Luxembourg comme site de premier choix pour l'investissement, le commerce et le tourisme, de cofinancer des projets de promotion qui lui sont soumis, de gérer les contacts noués lors d'événements de promotion à l'étranger et optimiser le réseau

d'expatriés luxembourgeois à l'étranger, l'animer et l'utiliser à des fins de promotion économique», résume Jeannot Krecké.

Luxembourg for Business sera dotée d'une assemblée générale sous la présidence du ministre de l'Economie et comprenant des représentants de tous ses membres. Elle votera le programme et le budget annuel de l'agence.

Il reviendra à un comité de gérance – composé de 5 membres dont un représentant du ministère des Affaires étrangères dont le réseau d'ambassade joue déjà un rôle majeur dans la promotion du pays – de gérer l'agence et de mettre en œuvre les projets retenus.

Un secrétariat du comité de gérance sera créé afin d'assurer le suivi administratif et la gestion de projets transversaux.

COOPÉRATION

L'exécution d'une politique, c'est une chose. Mais sa formulation en est une autre. C'est pourquoi va exister au côté de Luxembourg for

Business, un Comité consultatif pour la promotion du Luxembourg (CCPL).

Egalement présidé par le ministre de l'Economie, le CCPL se veut une plate-forme de discussion diversifiée à qui il reviendra de discuter de la stratégie de promotion du commerce extérieur et de formuler des avis.

Ses membres, présentés par le ministère de l'Economie, seront cooptés. Outre les membres de Luxembourg for Business, on y trouve le ministère des Affaires étrangères, le Commissariat aux affaires maritimes, le Service information et presse, l'Office national du tourisme, l'Ordre des architectes, la Confédération luxembourgeoise du commerce, Luxexpo, Luxinnovaiton, l'université...

Ses membres présentent les projets de promotion pour lesquels ils souhaitent un cofinancement. Après avis du Comité de gérance, le CCPL examinera les projets et accordera le cas échéant des financements.

Les représentants de la Place, et

Luxembourg for finance auront un statut d'observateur en son sein.

Car, selon les vœux tant de Jeannot Krecké que de Luc Frieden, Luxembourg for Business et Luxembourg for Finance seront amenées à collaborer «pour le plus grand bien de l'économie du pays.»

Car, si les besoins et les stratégies sont souvent différents pour la promotion de ces deux secteurs, «il est clair qu'on se doit de communiquer une image complète du Grand-Duché et de son économie.»

Luxembourg for Business a reçu une dotation initiale de EUR 7,350 millions – dont 5 millions venus des caisses de l'Etat et un million de celles de la Chambre de commerce.

Les opérations courantes devront être couvertes par les intérêts générés par le placement de cette dotation.

Le ministère de l'Economie et la Chambre de commerce y rajouteront annuellement EUR 50.000 chacun. Au total, le budget annuel de l'Agence tournera en moyenne autour de EUR 450.000.